

Le fisc réclame 20 000 € à cette retraitée

La quinquagénaire, retraitée de l'enseignement à 49 ans, a appris récemment qu'elle ne pouvait pas cumuler sa pension avec son salaire de psychologue dans un Ehpad.

Témoignage

« Alors que le gouvernement veut faire travailler les Français jusqu'à 65 ans, j'apprends que je ne peux pas cumuler ma pension avec un salaire... et on me demande de rembourser plus de 20 000 € »

Michèle (prénom d'emprunt), 59 ans, exerce comme psychologue à temps partiel dans un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) public. Cette habitante du pays de Vannes a pu prendre sa retraite d'enseignante en 2013, à 49 ans, car elle a eu trois enfants. « Institutrice, puis éducatrice en Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, poste qui allait être supprimé, j'ai repris mes études pour me reconverter. »

« Je comptais aller jusqu'à 67 ans »

Michèle perçoit sa pension de 760 €, pour ses dix-huit années d'enseignement, et un salaire, fruit de son travail dans un hôpital, puis, encore actuellement, dans une maison de retraite. « Les deux me permettent de toucher 1 600 €. » Pour la quinquagénaire, qui vit seule, continuer à travailler est le seul moyen de finir de payer le crédit de sa maison. « J'aime mon métier, je comptais continuer comme ça jusqu'à 67 ou 68 ans. »

Mais en décembre 2021, le service des retraites de l'État lui envoie un courrier pour lui réclamer plus de 20 000 € : « Ce serait le trop-perçu pendant la période de 2016 à 2019. Je ne pouvais pas cumuler ma pension et un salaire, mais je n'ai eu aucune alerte... Selon les articles L.84 à L.86-1 du code des pensions civiles, il y a un plafond proportion-



Michèle a appris récemment qu'elle ne pouvait pas cumuler sa pension de retraite, touchée après dix-huit ans d'enseignement, avec son activité de psychologue dans un Ehpad public. Le service des retraites de l'État lui réclame plus de 20 000 € de trop-perçu.

PHOTO : JOEL LE GALL / OUEST-FRANCE

nel à la pension à ne pas dépasser. Pourtant, mon salaire n'est que de 858 € par mois. Mais plus le montant de la retraite est dérisoire, plus le revenu possible l'est aussi... »

L'année 2020 est exemptée, en raison de l'épidémie de Covid qui a conduit les établissements de soins à faire appel à des soignants retraités.

« C'est injuste »

Juste avant Noël, Michèle a appris le rejet de son recours gracieux. Elle a demandé l'aide d'un avocat pour tenter d'y voir plus clair dans cette situation kafkaïenne. « À ma connaissance,

les retraités ayant fait une carrière complète ont le droit de travailler ensuite. De même, je ne serais pas soumise aux mêmes obligations si j'avais choisi de travailler dans le privé. Mais je suis attachée au service public, et les maisons de retraite ont plus que jamais besoin de personnel... »

Des dizaines de fonctionnaires, pour la plupart des femmes aux carrières incomplètes, ont été avisées depuis décembre 2021, date à laquelle les déclarations des retraités ont été croisées avec leurs avis d'imposition. « Dans certains dos-

siers, le cumul remonte à 2010, et les personnes concernées doivent plus de 200 000 €, déplore Michèle.

La quinquagénaire a pris contact avec Anne Le Hénanff, députée de Vannes, pour que la loi puisse être modifiée et permette le cumul d'une pension et d'un salaire public. Elle compte aussi saisir le conciliateur du ministère de l'Économie. « C'est injuste. Les retraités militaires, par exemple, peuvent ensuite travailler dans le public ou dans le privé sans limitation de rémunération. Pourquoi pas moi ? »

Julie SCHITTLY.

Une nouvelle salle de répétitions à Ploërmel

En plus d'un nouvel espace, les Studios de Bretagne vont inviter du public à suivre des groupes en direct et en acoustique.



De gauche à droite : Jacques-Yves Lafontaine (ingénieur du son), Clarisse Guilimoto (gérante) et Théodore Guillaume (ingénieur du son) s'occupent des Studios de Bretagne à Ploërmel.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Si les Studios de Bretagne existent à Ploërmel depuis 2006, cet espace de musiques et de créations vient de se doter d'une troisième salle d'enregistrement destinée à tous les passionnés, professionnels ou amateurs, de musique, chant, production cinématographique, composition...

« Nous avons apporté les dernières touches de cette nouvelle salle de sons la semaine dernière. Elle arrive un peu comme un cadeau de Noël », sourit Clarisse Guilimoto, gérante des Studios de Bretagne.

Cet espace, dédié à la musique, mais aussi à la vidéo, possède une incroyable gamme de matériels professionnels, « qui permet d'allier l'analogique et le numérique. De la prise de son au mixage, nous accompagnons techniquement plusieurs projets artistiques. Un travail que nous faisons aussi grâce à une table de mixage rarissime dont il existe seulement deux exemplaires en France », dévoile Jacques-Yves Lafontaine, l'un des ingénieurs du son des Studios de Bretagne.

Écoute intimiste en acoustique

Les locaux, abrités dans le fond d'un jardin, disposent de deux salles acoustiques, l'une pour les prises de

voix et de cordes, l'autre pour percussions et batterie. « Cette nouvelle salle de répétition, disponible pour les groupes, est nettement plus grande. Avec une table de mixage dédiée, elle peut recevoir plusieurs instruments en même temps. C'est un type d'accueil assez novateur à Ploërmel et au-delà », assure l'ingénieur du son.

Le projet de cette nouvelle structure est lié aux difficultés que traversent les studios d'enregistrement depuis l'arrivée de la crise sanitaire. « Nous nous devons d'innover », souffle Clarisse Guilimoto.

Les Studios de Bretagne ne manquent pas d'idées pour y arriver. Ainsi, dans les mois à venir, les responsables vont organiser des soirées lors de l'accueil de groupes de musique qui feront des directs et des diffusions en ligne. « Nous inviterons 10 à 15 personnes en public. Équipées d'un casque, elles pourront vivre le concert en acoustique. Un moment intime où l'effet waouh est garanti ! »

Les Studios de Bretagne, à Ploërmel. Renseignements au 06 16 48 50 02 ou 02 97 72 11 48, ou encore en écrivant à clarisse@lsdb.fr.

Dominique LE LAY.

De l'Île-aux-Moines, Olha prend son envol

Ils ont fait du bien en 2022. Pour fuir la guerre en Ukraine, Olha est arrivée sur l'île le 14 mars chez Emmanuelle et Samuel Briel. Huit mois plus tard, la jeune femme s'apprête à prendre son envol.

1 2 3 4 5 6 7

Fuyant la guerre, Olha, 31 ans, est arrivée d'Ukraine à l'Île-aux-Moines en mars. Dans ses maigres bagages, la jeune fille a emporté avec elle sa sœur Polina, 23 ans bientôt, et son petit garçon de 10 ans, Daniil. Pour la cadette, le séjour en France est passé comme une lettre à la poste. « Elle parle désormais le français couramment, a travaillé tout l'été dans un restaurant de l'île et elle vient de partir faire une saison à La Plagne, en Savoie, explique Olha, toujours en anglais. On lui a même demandé de faire des crêpes car elle arrive de Bretagne. »

Déjà en 1997

Olha comprend de mieux en mieux le français mais a toujours des difficultés à le parler. Les deux sœurs et le petit garçon ont été accueillis par Samuel et Emmanuelle Briel. Les parents d'Emmanuelle avaient déjà été les premiers Bretons à accueillir des Ukrainiens, lors de l'explosion de la centrale de Tchernobyl en 1997. Pour eux, ça s'est imposé comme une évidence.

Huit mois plus tard, ils manifestent le même enthousiasme. « En août, j'ai beaucoup incité Olha à prendre des cours de français car en France, les difficultés administratives sont beaucoup plus importantes qu'en Ukraine. Avoir un appartement, trouver un travail suppose de parler un peu le français. »

Des cours de français

Olha s'y est mise. Artiste en Ukraine, elle a fabriqué des gâteaux, décoré des vêtements tout l'été sur l'île. Mais pour s'installer à son compte ou travailler pour une entreprise, le chemin est encore semé d'embûches. « Je prends des cours à Vannes toutes les semaines. Je vais y arriver », sourit-elle. L'intégration a été moins simple que pour sa sœur. « J'ai dû m'occuper beaucoup de mon fils, car il ne parlait pas un mot d'anglais, ni de français. Dans la classe de l'Île-aux-Moines, avec plusieurs niveaux, ça n'était pas facile. » Depuis juin, Daniil fréquente l'école Sainte-Marie, à Arradon. « Ça va



Olha, Daniil et Polina sont venus se réfugier à l'Île-aux-Moines pour fuir la guerre en Ukraine.

PHOTO : OLHA

beaucoup mieux. Il s'est fait des copains. Il est plus à l'aise. Mais l'Ukraine, ses amis, ses grands-parents, son père lui manquent beaucoup. Il aimerait bien repartir là-bas. Mais ça n'est pas possible. »

Fournir du matériel de survie à son père

Contrairement à son fils, Olha entrevoit un futur en France. « J'aimerais bien rester vivre ici, et pourquoi pas à l'Île-aux-Moines. Je mesure la chance que j'ai d'être ici. » Pendant l'été, Olha a rencontré Valentin, dont la famille est originaire de l'île, et le couple file le parfait amour. « Sa famille nous a même aidés à acheter du matériel de protection contre les balles pour mon père, qui s'est

engagé dans une milice anti-russe en Ukraine, explique Olha. Et du matériel de soins en cas de blessures. »

Olha a des nouvelles de l'Ukraine tous les jours. « J'essaie de continuer de donner des cours de dessin en ligne, mais ça n'est pas simple. Même si tout le monde s'est équipé de batteries électriques pour recharger les portables et les ordinateurs et rester en contact avec le monde, de générateurs pour avoir de l'électricité dans les maisons, les coupures sont très nombreuses. »

Nous ferions la même chose

En janvier, Olha va s'installer dans un petit appartement à Vannes, prêté par des amis. « Je serai près de mon

école et Daniil pourra prendre le bus pour aller à l'école à Arradon. C'est bien d'avoir un petit peu d'indépendance. Je suis en contact avec Pôle Emploi pour devenir artiste libre. Emmanuelle et Samuel ont fait beaucoup de choses pour nous, mais c'est bien qu'ils retrouvent un peu leur vie privée dans leur maison. »

Emmanuelle confirme. « Ça n'est pas si évident d'avoir quelqu'un chez soi tout le temps pendant si longtemps. Mais si c'était à refaire, nous ferions exactement la même chose. Olha va s'installer à Vannes, ça sera peut-être plus facile pour elle aussi que d'être sur une île. »

Isabelle JÉGOUZO.

Le Morbihan en bref

La Vilaine en aval, côté Oust, placée en vigilance crue

Le préfet du Morbihan informe que le service de prévisions des crues « Vilaine et côtiers bretons » a placé, hier, la rivière de la Vilaine en aval, côté Oust, en état de vigilance jaune, niveau 2 sur 4.

L'état des cours d'eau est disponible sur www.vigicrues.gouv.fr. Les services de l'État sont attentifs à la situation en cours et prêts à prendre les mesures nécessaires en cas de besoin.



Offrez-vous un cadeau original

Une reproduction de qualité, la «Une» de votre journal de 1899 à aujourd'hui

En vente sur notre site editions.ouest-france.fr

ouest-france